

FOREUR SCIEUR BÉTON

Fiche FAST n° **11-01-14** | (30/10/2012)

Les informations fournies par cette fiche sont indicatives, sans valeur légale et sans caractère obligatoire.

Description de l'activité

Définition : perce et découpe principalement des orifices de quelques forme et grandeur que ce soit en béton ou autres matériaux (pierre, béton cellulaire, brique ...) dans des bâtiments d'habitation ou industriels ; peut également effectuer des travaux de déconstruction (vérinage, croquage) (cf. fiche 08.01.14 : opérateur déconstruction/démolisseur)



Le sciage au sol permet la découpe de dalles, de planchers, de joints de dilatation, l'ouverture de trémies.

Le sciage mural permet la découpe de murs pour le passage de câbles, canalisations, gaines, scellement de barres d'acier ou de précontraintes.

Le matériel peut être hydraulique, électrique ou à câbles pour les épaisseurs importantes.

Travaux préparatoires

- lit et interprète les plans d'exécution préparés par le bureau technique.
- Trace des repères sur l'élément à scier, à l'aide de niveau à lunette ou d'appareil à laser.
- Procède à l'installation du chantier et prépare son accès en prenant toutes les mesures de sécurité (signalisation, éclairage, pose de barrières, échafaudages, systèmes d'étayage,

etc.).

- Prépare les engins et les moyens auxiliaires en fonction des travaux à exécuter: sciage, forage, démolition.
- L'équipe (2 personnes) installe le matériel dans le fourgon VL ou sur la remorque (manutention manuelle avec ou sans rampe d'accès), se déplace sur le chantier et approvisionne le matériel (machine et outillage) sur le lieu d'intervention (manutention manuelle lourde avec déplacements en terrain accidenté ou par escaliers).
- L'équipe évacue les gravats et les blocs de béton soit manuellement, soit à l'aide de diable, transpalettes ou d'engins (chariot automoteur ou grue auxiliaires).
- Le chantier est habituellement de courte durée (moins de 6 jours) dans le cadre d'une sous-traitance ; la maîtrise dispose de très peu de temps pour organiser ses chantiers. Les opérations de carottage, sciage s'effectuent généralement à l'humide.

Carottage

- Un ensemble de carottage comprend un pied de colonne et un chariot pesant 20-25 kg ; un moteur qui vient se fixer en un quart de tour sur le chariot pesant 20-30 kg ; un carottier (tube creux équipé d'une couronne diamantée) dont le poids varie selon son diamètre.
- Fixe le pied de colonne avec une cheville en acier au moyen d'une perceuse à percussion (dalles ou voiles le plus souvent, plafonds plus rarement).
- Installe ensuite le chariot et le moteur sur la colonne, puis fixe le carottier.
- Raccorde les flexibles, branche les alimentations (eau, électricité) et met en route la machine.
- Fait avancer progressivement le carottier à l'aide d'une manivelle.
- Recule le tube et extrait manuellement la carotte de béton en fin d'opération.

Sciage

- La machine est équipée d'un groupe hydraulique monté sur roues (poids : 140 à 200 kg, moteur électrique ou thermique) et d'un dispositif de coupe (lame de scie ou disque diamanté) guidé sur rail pour la scie murale, guidé par poulie pour la scie à câble, par tête de scie intégrée pour la scie à sol automotrice.
- Perce la dalle ou le voile béton avec une perceuse à percussion pour fixer à l'aide de chevilles en acier le rail de sciage.
- Met ensuite en place le bâti de scie (25-35 kg) sur le rail puis fixe le disque diamanté de coupe (diamètre compris entre 700 et 1600 mm, poids 10 à 30 kg) sur le bâti.
- Installe le carter de protection, raccorde les flexibles et branche les alimentations (eau, électricité) de la machine.
- Commande la machine à partir d'un pupitre situé sur le groupe hydraulique ou à l'aide d'une télécommande à distance (épaisseur du matériau jusqu'à 105 cm et coupe oblique possible de 1 à 45°) ; le scieur est souvent assis durant cette phase de travail.

Autres tâches

- Peut utiliser un marteau piqueur pour des travaux de finition de zones inaccessibles par les

différentes machines (exemple : base de découpe de portes).

Exigences

- Attention/ Vigilance
- Capacité Réflexion /Analyse : Capacité de réflexion et d'analyse (lecture de plans)
- Travail en coactivité
- Conduite : VUL ; PL ; Engins ; PEMP : Conduite : chariot automoteur, grue auxiliaire / VL, PL
- Contrainte posturale : Position Assise Prolongée ; Position Debout Prolongée ; Position Accroupie ; Position Agenouillée ; Bras en Élévation ; Cou Extension Prolongée ; Toute Posture ; Penché en Avant : Contrainte posturale toutes positions
- Contrainte Physique : Forte ; Moyenne
- Contrainte Temps Intervention
- Coordination/ Précision Gestuelle
- Esprit Sécurité
- Horaire de travail :travail posté ; 3x8h, 2x8h ; travail de Nuit > 270 h/an ; Astreinte ; Heure Supplémentaire ; Dépassement Horaire : Horaire de travail : journée continue, nuit
- Intempérie (Température extrême chaleur) (Température extrême froid) : Intempérie: vent, pluie
- Mobilité physique
- Multiplicité Lieux Travail
- Port EPI indispensable : casque, chaussures de sécurité, gants, lunettes, masque
- Poste Sécurité
- Température extrême: (forte chaleur - grand froid
- Travail en Equipe
- Travail Espace Restreint
- Travail Hauteur
- Travail Milieu Isolé
- Travail Pour Entreprise Utilisatrice

Accident du travail

- Chute Hauteur : Chute de hauteur : échafaudage
- Chute de plain-pied, surface glissante : Chute de plain-pied : surface glissante, encombrement
- Chute Objet : Chute d'objet : matériel, matériau
- Contact électrique : Contact avec conducteur sous tension (machine, ligne électrique)
- Déplacement en ouvrage étroit
- Eboulement/effondrement : ouvrage
- Emploi de machine dangereuse : mobile
- Emploi d'outil à main/matériau tranchant/contondant (en manipulant les équipements) :

Emploi d'outil à main/matériau tranchant/contondant : disque, lame

- Port manuel de charge : matériel, matériau
- Projection particulaire : poussières, éclats
- Renversement par engin/véhicule :
- Risque routier : Déplacements sur différents sites :

Nuisances

- Bruit - Voir la fiche
- Monoxyde de carbone : Gaz de combustion/échappement (NO₂, CO₂, CO) - Voir la fiche
- Hypersollicitation des membres
- Manutentions et postures : Manutention manuelle de charges - Voir la fiche
- Ciments : Poussière de ciment - Voir la fiche
- Rayonnements non ionisants : Rayonnement non ionisant: rayonnement optique naturel (soleil)
- Vibrations main-bras : - Voir la fiche
- Silice : cristalline : perçage et découpe du béton - Voir la fiche

Maladies professionnelles

- Affections péri articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail [57] "Tableau MP INRS
- Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes [98] "Tableau MP INRS
- Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels [42] "Tableau MP INRS
- Affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice cristalline, des silicates cristallins, du graphite ou de la houille [25] "Tableau MP INRS
- Affections provoquées par les vibrations et chocs transmis par certaines machines-outils, outils et objets et par les chocs itératifs du talon de la main sur des éléments fixes [69] "Tableau MP INRS
- Périonyxis onyxis : atteinte des doigts et des orteils [77] "Tableau MP INRS

Surveillance médicoprofessionnelle

Surveillance médico-professionnelle : se reporter aux nuisances et à leurs fiches FAN éventuelles

Mots-clés

BETON, BRUIT, CIMENT, ENGIN DE LEVAGE, FOREUR, GAZ D'ECHAPPEMENT, MANUTENTION, MANUTENTIONS ET POSTURES, MARTEAU PIQUEUR, MONOXYDE DE CARBONE, POSTURE, SCIE, SILICE, VIBRATION, VIBRATIONS DU MEMBRE SUPERIEUR